



European
University
Institute

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Cadre Général de la Migration Internationale Sénégalaise : Historicité, Actualité et Prospective

Serigne Mansour Tall

Aly Tandian

CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2011/54

**Série - Migrations méditerranéennes et
subsahariennes : évolutions récentes**
Module Socio-Politique



CARIM
Consortium pour la recherche appliquée sur les migrations internationales

**Notes d'analyse et de synthèse – Migrations méditerranéennes et subsahariennes:
évolutions récentes
module socio-politique
CARIM-AS 2011/54**

**Cadre général de la migration internationale sénégalaise :
historicité, actualité et prospective**

Serigne Mansour Tall (1) & Aly Tandian (2)
ONU-Habitat, Dakar (1) ;
Enseignant-Chercheur, Université Gaston Berger, Saint-Louis (2)

L'ensemble des travaux de la série « Migrations méditerranéennes et subsahariennes: évolutions récentes » est disponible à l'adresse suivante : <http://www.carim.org/ql/MigrationEvolutions>.

© 2011, Institut universitaire européen
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : carim@eui.eu

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : "CARIM AS", [n° de série],
Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI):
Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen
Badia Fiesolana
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)
Italie

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>
<http://www.carim.org/Publications/>
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

CARIM

Le Consortium pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé à l'Institut universitaire européen (IUE, Florence) en février 2004. Il est co-financé par la Commission européenne, DG AidCo, actuellement au titre du Programme thématique de coopération avec les pays tiers en matière de migrations et d'asile.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous).

Le CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 17 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Palestine, Sénégal, Soudan, Syrie, Tchad, Tunisie et Turquie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'Union européenne et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes:

- Base de données sur les migrations méditerranéennes et subsahariennes;
- Recherches et publications;
- Réunions d'experts et rencontres entre experts et décideurs politiques;
- Ecole d'été sur les migrations ;
- Information

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site Web du projet: www.carim.org

Pour plus d'information

Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales

Centre Robert Schuman

Institut universitaire européen (IUE)

Convento

Via delle Fontanelle 19

50014 San Domenico di Fiesole

Italie

Tél: +39 055 46 85 878

Fax: + 39 055 46 85 755

Email: carim@eui.eu

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

Résumé

Le Sénégal est à la fois un pays d'émigration et un pays d'immigration. Pays d'accueil, historiquement, le Sénégal est devenu un pays de départ vers l'Afrique et la France au début des années 1970, en raison des conséquences du changement climatique et de la crise pétrolière. Par la suite, le mouvement d'émigration s'est intensifié malgré la fermeture des frontières en Europe et les difficultés économiques et les crises politiques en Afrique. Ces départs vers l'étranger sont le prolongement de mouvements migratoires spontanés à l'intérieur du pays vers les grandes villes, c'est-à-dire l'exode rural. Les nouveaux habitants des villes sont insérés dans le secteur informel qui est connecté aux réseaux transnationaux de départ et de transferts financiers. En effet, les grands marchés de Dakar et Touba sont des zones carrefours, à la fois pour les candidats au départ et pour les remises des émigrés. Les migrations internationales sont donc au cœur du changement territorial et des mutations sociales au Sénégal

Abstract

Senegal is a country of both in-migration and out-migration. Historically a destination country, Senegal became a country of departure toward Africa and France in the beginning of the 70s because of the impact of climate change and the oil crisis. Later on, out-migration developed in spite of the closure of the European borders, and the economic and political crisis in Africa. Out-migration prolongs spontaneous internal movement of population within the country toward the main cities, or rather, the rural exodus. The new inhabitants of the cities are incorporated into the informal sector, which is connected to transnational networks of migration and financial transfers. The great markets of Dakar and Touba are main crossroads for migration candidates and the destination of migrants' remittances. International migration is, therefore, at the heart of territorial and social changes in Senegal.

Introduction

Le Cadre général de la migration internationale sénégalaise montre que le pays est à la fois un pays d'émigration et un pays d'immigration. Ce passage est intervenu au début des années 1970 lorsque les conditions climatiques se sont détériorées et que la crise pétrolière s'est installée. Terre d'accueil depuis longtemps, le Sénégal devint un pays de départ vers l'Afrique et la France principalement. Les mouvements se sont intensifiés malgré la fermeture des frontières en Europe et les difficultés économiques et les crises politiques en Afrique surtout dans ce qui était perçu comme des eldorados pour les candidats au départ. Empruntant de plus en plus des filières originales, les réseaux de départ se sont diversifiés recrutant aussi bien dans les campagnes paupérisées par les sécheresses que dans les banlieues désœuvrées et victimes des inondations qui ont chassé les familles de leurs maisons bâties sur des zones vulnérables. Emigrer pour acheter une maison aux parents est souvent une des raisons avancées par les émigrés pour justifier cette volonté de départ que même la mer n'arrête pas. En effet, les transferts financiers ont été des appels au départ. Ils constituent les facteurs de différenciation sociale, mais contribuent également à une plus grande dépendance vis-à-vis de revenus extérieurs. Les femmes partent aussi, celles qui sont laissées jouent de plus en plus des rôles importants au sein de la cellule familiale. Elles peuvent être victimes de l'absence des maris les exposant à la tutelle des belles familles. Mais le départ est aussi synonyme de promotion des femmes de par leur responsabilisation ne serait ce qu'à travers la gestion quotidienne du budget familial.

Ces départs vers l'étranger sont le prolongement de mouvements migratoires spontanés vers les grandes villes, c'est-à-dire l'exode rural, et plus tard dans les capitales occidentales. Déjà sous l'administration coloniale, l'exode rural a installé dans les périphéries urbaines une population dite « flottante ». Sans formation scolaire professionnelle et avec une scolarité limitée, ou peu valorisée, ces néo-citadins se sont insérés dans un secteur informel dès le début de la première moitié du XXe siècle. Ce secteur informel est connecté aux réseaux transnationaux de départ, mais aussi de réinvestissement. Les grands marchés de Dakar et Touba sont des zones carrefours d'où partent les migrants et des places privilégiées de collecte des transferts des émigrés. Les migrations internationales sont au cœur du changement territorial et des mutations sociales.

1. Bref aperçu historique des migrations internationales sénégalaises

Les migrations de et vers le Sénégal sont responsables des mutations sociales, mais l'émigration, plus que l'immigration, concentre l'attention des hommes politiques, des journalistes et des chercheurs, principalement son impact économique et au niveau local. Les migrations sud-sud qui mobilisent les flux les plus nombreux, génèrent les ressources les plus importantes et représentent un potentiel de développement prometteur, sont pourtant insuffisamment étudiées et peu considérées dans la formulation des politiques migratoires. Les grands investisseurs dans les équipements collectifs et mécènes sont fortement représentés dans le groupe des diamantaires migrant essentiellement en Afrique. L'immigration est, et a été, essentiellement transfrontalière, c'est-à-dire que le Sénégal a accueilli des migrants de pays voisins, en particulier des Guinéens qui représentent la première communauté étrangère au Sénégal. De plus en plus, le Sénégal s'affirme comme un pays d'immigration dans l'espace ouest-africain, un rôle jusque-là dévolu à la Côte d'Ivoire devenue moins attractive avec la persistance de la crise et de la guerre civile. La Gambie et la Mauritanie sont également des espaces de circulation transfrontalière, mais les flux de population entre cette dernière et le Sénégal ont diminué après la crise de 1989 entre ces deux pays. Aujourd'hui, on assiste à un élargissement renouvelé des espaces migratoires sénégalais. Les départs ont d'abord concerné la France et les pays africains, puis se sont étendus vers l'Europe du Sud et les Etats-Unis. Il semble probable que les départs enregistrés vers l'Argentine peuvent faire de l'Amérique du Sud la nouvelle destination des Sénégalais.

Historicité : la longue et continuelle instauration d'une culture de la mobilité

Une culture de la mobilité s'est inscrite dans l'est et le nord du Sénégal depuis les conquêtes successives des grands empires du Ghana et du Mali. Les déplacements des populations de ces régions se sont accélérés avec les pénétrations coloniales (1880-1945) qui ont entraîné des migrations temporaires, plus ou moins forcées, favorisées par la construction de chemins de fer et de routes ou le défrichement de terres de cultures exportées vers la France et le reste de l'Europe.

Soninké et Haalpulaar de la vallée du fleuve Sénégal, espace commercial stratégique à cheval sur les grands axes du l'ancien commerce transsaharien, ont été en contact avec l'arrivée des Européens à partir du XVe siècle. Après la conquête, l'administration coloniale instaure des mesures coercitives (travaux forcés, impôts payés en numéraires, etc.) aux populations de la vallée du fleuve Sénégal. Ces mesures ont beaucoup contribué aux premières migrations saisonnières internes à la recherche d'argent liquide pour payer les impôts ou du fait des déplacements de force pour les grands travaux.

Les groupes ethniques Haalpulaar et Soninké sont fortement concernés par ces premiers flux migratoires. En milieu soninké (Haute-Vallée), les premiers départs sont signalés vers les années 1900 tandis qu'au Fouta en milieu Haalpulaar (Moyenne-Vallée), jusque vers 1910, les mouvements de populations déclenchés par les mesures coloniales ont entraîné des fuites devant les campagnes de recrutement militaire. Ces militaires sont les précurseurs des premières migrations vers l'Afrique, mais aussi vers l'Europe où ils sont restés après les grandes guerres. De 1915 à 1918, il y a eu environ 100 000 combattants d'Afrique (Tirailleurs sénégalais) qui seront envoyés sur les fronts de Verdun et d'autres lieux de combat. « Ces déplacements de populations "forcés" furent alternés par ceux qui sont libres qui, vers 1925, suite aux mauvaises récoltes en conjonction avec l'augmentation des taux d'impôt déclenchent des départs pour la recherche du numéraire » (Traoré, 1994 : 63).

Le flux de combattants des colonies va consolider des couloirs migratoires qui timidement se mettent en place. Les travaux de Daouda Koné ont mentionné qu'« entre 1939 et 1945, ils seront 300.000 enrôlés dont beaucoup passeront par la région Provence et le port de Marseille. À la fin de chacune de ces guerres, certains d'entre eux se sont fixés dans la ville phocéenne. L'effort de reconstruction économique et la redynamisation des activités industrielles marseillaises après la guerre leur assurent un travail et l'espoir de conditions de vie meilleure » (Koné, 1995 : 100). Au niveau administratif le ministre français de l'Agriculture et du Ravitaillement¹, avait suggéré que la main-d'œuvre de complément, longtemps constituée par des équipes de militaires, de travailleurs coloniaux et de prisonniers de guerre, soit remplacée que par des travailleurs immigrés généralement originaires d'Afrique et d'Asie.

Ainsi, les migrations ont été encouragées par les recrutements. « C'était l'époque où des agents des grandes compagnies et de divers gouvernements étaient postés dans les pays de départ pour encourager et superviser les départs des migrants ou des travailleurs contractuels » (Guengant, 1996 : 111). Au cours des années 50-60, l'immigration en France est « libre », les Sénégalais, les Mauritanais et les Maliens n'avaient besoin que d'une carte d'identité pour entrer en France. Regroupés autour de petits noyaux d'anciens navigateurs établis dans la région de Marseille, de Bordeaux ou du Havre d'où ils sont arrivés par bateaux, ils se sont redéployés vers les zones industrialisées : couloir rhodanien jusqu'à Lyon, vallée de la Seine jusqu'à Paris de grandes régions d'accueil des migrants Haalpulaar. En 1964 « les accords bilatéraux conclus entre la France et la Mauritanie, le Mali et le Sénégal commencent à réglementer la circulation des travailleurs migrants en rendant obligatoire la possession d'un certificat de travail » (Poiret, 1996 : 63).

De nombreuses personnes ont quitté la Vallée du fleuve Sénégal et ont été recrutées au Congo belge et au Congo français, pour la construction des voies ferrées entre 1894-1896, ainsi qu'en Afrique Centrale, où ils travaillaient dans la marine, l'administration ou les maisons de commerce, d'autre part.

¹ Déclaration du ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement de la France, Journal Officiel, Débats, Chambre, 29 janvier 1919.

Avec le temps, « les Sénégalais accédèrent à des postes de direction ou de maîtrise et formèrent, avec les populations du Dahomey et du Togo, les premiers cadres de la colonisation » (Sylvie Bredeloup, 1993 : 217). Plus tard, avec la création de la ligne du chemin de fer Dakar-Bamako en 1904, plusieurs Sénégalais se sont installés au Soudan français (actuel Mali) où ils furent employés dans l'administration coloniale ou bien ils s'investissent au commerce comme en témoigne le quartier Ouolofobougou à Bamako au Mali.²

En organisant donc les déplacements de la force de travail d'une zone à l'autre, selon les besoins et la localisation de la production des biens d'exportation, la puissance coloniale a impulsé un mouvement tacite de redistribution de la population par conséquent de mobilité. Poussés par le besoin d'argent pour payer l'impôt, mais aussi pour perpétuer les pratiques ostentatoires et s'extirper des contingences sociales et économiques, Haalpulaar et Soninké ont été les premiers à migrer d'abord vers les villes Sénégalaises et l'Afrique et puis vers l'Europe et le monde. Haalpulaar et Soninké ont pratiqué aussi le commerce au long cours dans toute l'Afrique, ou travaillé dans la navigation fluviale et maritime.

Georges Balandier note qu'« en 1899, au centre de Brazzaville était organisé le village de Dakar, dépendance de l'administration, regroupant des Sénégalais avec à leur tête un chef mécanicien Wolof. En 1914, Poto-Poto comprenait sept quartiers, dont le quartier sénégalais » (Georges Balandier, 1985). Cette situation s'est accentuée au cours des années 50, « période pendant laquelle l'Afrique forestière fut marquée par une ruée d'un groupe de diamantaires Haalpulaar. Ces populations originaires de la vallée du fleuve Sénégal investissaient les sites miniers, au gré des rumeurs, en solitaires ou en petits groupes, structurés en réseaux et conjuguent relations de parenté, relations de clientélisme et solidarités religieuses (Sylvie Bredeloup, 1993 : 205).

Ces mouvements migratoires étaient circulaires de fait. Durant cette période, il suffisait d'une visite médicale et d'une carte d'identité pour se rendre en France. A partir de 1975, des titres de séjour et de travail sont institués pour réglementer le travail des Sénégalais en France, ces titres confinaient les émigrés à travailler dans des zones spécifiques et dans des emplois précis. En 1981 est instaurée la carte de séjour, à partir de 1985, la plupart des ressortissants des pays africains doivent disposer d'un visa pour entrer en France. On assiste à une fin des migrations de main d'œuvre et des migrations tournantes vers la France depuis l'instauration de la carte de séjour et du visa d'entrée. La migration des gens de la Vallée vers l'Europe était caractérisée par un séjour de courte durée, le temps d'accumuler un capital économique permettant un retour prestigieux au pays, un cadet prenant la relève dans la migration. Elle a surtout concerné des hommes seuls et généralement d'origine rurale. Avec la complexification des entrées et du séjour, on est passé d'une migration de travail à une migration d'installation malgré les problèmes d'insertion professionnelle et d'intégration sociale et résidentielle dans les pays de destination.

Avec le choc pétrolier de 1973 et la mise en place de politiques de contrôle des flux migratoires, la France, première destination des Sénégalais, a défini un arsenal de mesures de contrôle des flux d'entrée tout en autorisant — paradoxalement — avec la loi de 1974, le regroupement familial et la sédentarisation des Sénégalais. Mais, en 1974, avec la montée du chômage et les vagues de licenciements dans plusieurs secteurs industriels, les migrants sénégalais sont touchés par la précarité. En France, malgré l'arrivée de la gauche au pouvoir, suite aux élections de 1981, la volonté de contrôler les entrées reste maintenue et, contre toute attente, s'en suivent de nouvelles normes d'entrée qui ont fait de ce pays, jadis destination privilégiée un espace de transit pour rejoindre d'autres destinations comme l'Italie et l'Espagne.

Pour élargir les destinations, au début des années 1980, New York enregistre l'arrivée de nombreux migrants sénégalais, d'abord commerçants venus s'approvisionner à Broadway, se sont redéployés et

² Ouolofobougou est un quartier de Bamako qui existe depuis 1922. Littéralement " bougou " signifie " la case " dans la langue bambara et " oulofo " les wolof, qui constituent la population dominante du Sénégal.

fixés dans les appartements bon marché entre la 114e rue et les confins de Harlem et Bronx. Ces premiers commerçants ont été rejoints pas des jeunes citoyens venant de la France ou du Canada et des migrants originaires de la Vallée. Ils se sont fixés à Brooklyn où ils ont occupé la rue commerçante de Fulton Street qu'ils ont allègrement rebaptisée Fouta Street du nom de leur contrée d'origine.

Au fil des années, l'ancienne figure du migrant analphabète et rural laisse la place à un profil nouveau, instruit et citoyen, quelquefois professionnellement actif, animée d'une volonté d'explorer sans cesse de nouvelles destinations, avec lesquelles ils n'ont pas d'affinités particulières, ni sur le plan linguistique, historique ou géographique.

Aperçu actuel des migrations : nouvelles destinations, basculement vers les réseaux officiels et féminisation des migrations internationales

Les destinations des migrants se sont beaucoup diversifiées depuis la crise des destinations classiques. Jusqu'au milieu des années 1970, les destinations des migrants sénégalais avaient une direction bipolaire : un pôle migratoire africain concernant essentiellement les pays transfrontaliers et les eldorados africains (Côte d'Ivoire, Gabon et Congo) et un autre pôle européen orienté exclusivement vers la France et dans une moindre mesure l'Allemagne. Ces pôles avaient des liens commerciaux, historiques et géographiques séculaires avec le Sénégal.

A partir des années 1980, la complexification des conditions d'entrée fera émerger des destinations nouvelles qu'a priori ni l'histoire ni la géographie ne liaient au Sénégal. L'Italie a été la destination des estivants marchands ambulants sur les plages l'été et retournant au Sénégal durant l'hiver. La fixation des migrants dans la péninsule, consacrée par un redéploiement interne des villes du Sud vers le Nord industriel et un changement d'occupation les faisant passer de commerçant à *operai* (ouvrier) et accroissant par la même occasion le potentiel d'intégration, a attiré des migrants auparavant établis en France ou en Afrique. Cette facilité relative d'intégration a fait de l'Italie une destination privilégiée des Sénégalais après 1990. L'Espagne grâce à son entrée dans l'Union et le début de certains grands travaux a pris le relais. Ces pays ont fait de l'Europe du Sud le principal espace d'attraction des migrants sénégalais après 1990. Il ressort de plusieurs études que l'Europe du Sud était la première destination voulue des candidats au départ (Lalou, Ndione, Tall, Mafe).

D'ailleurs, l'Afrique du Sud qui a été à un moment donné un point d'attraction des Sénégalais n'était que la destination de ceux qui ont attendu en vain la possibilité de rejoindre l'Europe du Sud. Les conditions sécuritaires difficiles ont d'ailleurs freiné les départs intensifs vers l'Afrique du Sud. Mais dans certaines villes comme Durban, les liens entre la diaspora indienne et le groupe des migrants sénégalais ont facilité leur intégration. Cependant, « le groupe des diamantaires reste très actif dans la sous région de l'Afrique australe. Ils y circulent et s'y fixent aussi par le biais du mariage ou à la recherche d'opportunités d'affaires, les deux motivations restent liées » (Bredeloup, 1993).

Les commerçants sénégalais qui s'y approvisionnaient en matériels électroniques ont été les premiers à migrer aux Etats-Unis où de nombreux migrants sénégalais sont arrivés à partir du milieu des années 1980. Habitant à leur arrivée un célèbre hôtel de la 50^e rue, les Sénégalais se sont redéployés vers Harlem et le Bronx et se sont fixés durablement dans le pays. Attirés par le potentiel d'insertion professionnelle dans d'autres Etats, les émigrés sénégalais sont allés vers Atlanta, Detroit et Ohio. Dans ces Etats, ils travaillent dans le secteur industriel et dans des salons de coiffure ciblant une clientèle afro-américaine coiffée par les femmes sénégalaises. Le pays offre une facilité d'intégration résidentielle, les contrôles d'identité sont rares, les possibilités d'insertion professionnelle à la taille du pays, même si l'obtention de la Green Card est difficile. La durée moyenne du premier retour des émigrés sénégalais basés aux Etats-Unis est de 11 ans (Tall, 2007) faute de titres leur permettant de rentrer de nouveau en cas de sortie du territoire.

Les migrations des Sénégalais vers le Moyen Orient mobilisent des flux importants. Mais en dehors de quelques catégories de migrants, l'insertion résidentielle et professionnelle y est difficile. Les

conditions d'enrichissement sont accessibles à quelques groupes professionnels seulement, la liberté de circulation limitée et la promotion du regroupement familial contrôlée de même que la migration féminine peu promue. Tous ces facteurs font que la migration vers ces pays pourtant unis avec le Sénégal par la religion reste peu développée.

Les pays d'Afrique du Nord enregistrent la présence de Sénégalais qui se sont fixés dans ces pays, souvent après y avoir séjourné, en partance sur les routes migratoires menant vers l'Europe. Ces pays (Maroc, Lybie) sont plutôt des pays de transit vers l'Europe (Bredeloup). Devant la complexification des conditions d'entrée dans plusieurs pays, l'exploration de nouvelles destinations paraît de plus en plus originale. Il semble que l'Argentine enregistre l'arrivée massive de Sénégalais depuis la stabilité économique retrouvée par ce pays.

Les candidats au départ sont à la recherche de nouvelles destinations depuis que les conditions d'entrée se sont complexifiées en Europe et dans certains pays africains. Des pays comme l'Angola dopés par la manne pétrolière et la paix retrouvée ont enregistré des départs surtout d'ouvriers qualifiés (menuisiers métalliques, maçons...). Il faut s'attendre à ce que ces pays jouent un rôle important dans le système migratoire du Sénégal dans un futur proche. En effet, il semble peu probable que les destinations commerciales actuelles jouent un rôle dans la réception des flux comme cela a été le cas pour l'Italie, l'Espagne et les Etats-Unis. Les commerçants ont été comme les éclaireurs pour les candidats à la migration. Les destinations commerciales actuelles (Chine, Dubaï, Turquie, Bangkok) joueraient difficilement ce rôle du fait de difficultés d'insertion professionnelle et de la catégorie des commerçants mobilisés, qui s'approvisionnent, plus qu'ils n'officent dans ces pays, y restant seulement le temps d'acheter les marchandises et de faire convoier leurs containers.

Cette situation offre peu d'alternatives aux candidats au départ, qui par conséquent, ne disposent que des réseaux officieux ciblant les pays traditionnels de destination. Mais de plus en plus l'inventivité des réseaux d'entrée fait face à des stratégies concertées de régulation des flux menées par les gouvernements dans les pays de destination au sein d'organismes régionaux pour le biais de coopération bilatérale sanctionnée par des accords entre les pays. Ce basculement des réseaux de départ dans la sphère religieuse rend la migration peu sûre et favorise le trafic de clandestins et le développement de réseaux illégaux mobilisant surtout des jeunes, mais aussi des femmes.

Ce n'est qu'à la fin des années 1990 que les recherches sur les migrations des Sénégalais ont commencé à porter un regard sur la place et le rôle des femmes dans les flux migratoires même si le phénomène existait, mais avec des séjours à l'étranger peu longs pour certaines tandis que pour d'autres le but du voyage était animé par le besoin de rejoindre un époux.

A l'époque, les rares femmes migrantes suivaient leurs époux ou étaient des étudiantes. Les femmes migrantes évoluaient dans des secteurs d'insertion professionnelle comme la coiffure, la restauration, le commerce, etc. Ces femmes migrantes exerçaient dans leur pays d'établissement des activités semblables à celles qu'elles pratiquaient au Sénégal.

Les migrantes sénégalaises qui arrivent en France sont parfois présentées, à tort ou à raison, comme des prostituées victimes de réseaux mafieux. Cette image dissimule les nombreux exemples de femmes qui migrent seules et qui exercent différentes activités licites dans le secteur des affaires (Coulibaly-Tandian, 2008). Plus ouvertes aux changements, moins sujettes à la pression familiale, certaines d'entre elles réalisent des investissements commerciaux et accumulent un capital très important. Ces exemples de réussite contribuent à renforcer le désir de migrer parmi les femmes laissées au pays. L'importance de la proportion de femmes et d'enfants parmi les migrants clandestins sénégalais arrivés par pirogue en Espagne est soulignée. Ces femmes migrent seules ou en compagnie de leurs frères ou de leurs voisins. Leur participation à ces voyages extrêmement risqués illustre leur détermination et leur désir de se réaliser de manière autonome (Tall et Tandian, 2010a).

L'Espagne et l'Italie, considérées jusqu'à une période récente comme de nouveaux eldorados, ont reçu de nombreuses femmes sénégalaises. De nouvelles destinations, en particulier les États-Unis, ont joué un rôle majeur dans la féminisation de la migration sénégalaise. Les femmes y migrent de manière autonome et y intègrent des secteurs d'emploi spécifiques, comme la coiffure ou la restauration, qui prolongent, d'une certaine manière, leurs activités domestiques au Sénégal (Tall et Tandian, 2010b). En outre de la féminisation des migrations, d'autres enjeux de la migration s'observent à travers l'âge précoce de nombreux candidats à la migration, le départ de personnes hautement qualifiées, la reconfiguration des réseaux migratoires, la percée du transnationalisme politique, religieux, etc.,

Selon l'ESAM 2 de 2001, 68 % des migrants sénégalais avaient un âge compris entre 15 et 34 ans ; 94 % étaient des émigrants actifs d'âge compris entre 15 et 54 ans. Cette situation témoigne la jeunesse des candidats à la migration qui explique en partie, le manque de perspectives ou le « no future » comme le soutiennent des jeunes des banlieues dakaroises. Cette philosophie a également affecté de nombreux jeunes qui se sont engagés dans les pirogues de fortune pour se rendre aux îles Canaries avec comme slogan "Barsa Barsax".

Il faut également signaler qu'au Sénégal, en 2000, 17,7 % de la population ayant un niveau d'enseignement supérieur a émigré.³ Cela évoque l'ampleur de la fuite des cerveaux qui semble être confirmée par les chiffres de Clemens et Petterson (2007). Selon eux, 51 % des médecins sénégalais et 27 % des infirmières ont émigré sur la période 1995-2005, principalement en France.⁴ Le nombre d'écoles de formation en santé témoigne du succès de la migration de cette catégorie socioprofessionnelle. Mais la migration de personnes qualifiées n'est pas un phénomène nouveau au Sénégal. Durant les années 1980, le Gabon, la Côte d'Ivoire et plus récemment les Seychelles ont recruté en masse des enseignants sénégalais malgré le contrôle et les restrictions de la puissance publique. Les disciplines concernées étaient : les sciences physiques, la chimie, le français et les mathématiques. L'ancienne figure de migrants sénégalais constituée de ruraux et d'analphabètes laisse la place — mais sans disparaître — à de nouveaux acteurs instruits, le plus souvent, originaires des villes.

Le système migratoire Sénégalais est complexe et ne saurait plus se limiter à un déplacement entre le lieu de départ et le lieu de retour. De nouvelles destinations se développent face aux contraintes liées aux politiques migratoires. La migration des Sénégalais dans le sud de l'Europe a permis de répondre à la demande de main-d'œuvre pour les activités agricoles ou industrielles et susciter des accords de travail interétatiques. Les migrants actuels s'inscrivent dans une mobilité renouvelée à la recherche d'opportunités nouvelles ou meilleures. En définitive, cette quête d'opportunités et de changement qualitatif des conditions de vie est à la base des principales motivations de départ. C'est cela qui explique que la migration mobilise aussi des salariés ou des commerçants relativement stables au Sénégal, mais qui veulent améliorer leurs conditions d'existence. Les déterminants de la migration internationale ne sont pas seulement confinés à la pauvreté, mais s'inscrivent aussi dans une recherche d'un meilleur vivre.

2. Les déterminants de la migration internationale sénégalaise

Au Sénégal, selon les résultats du RGPH 3 de 2002, le chômage permanent était estimé à 23 % de la population active (ANSD, 2006). Le chômage touche particulièrement les jeunes de moins de 35 ans, parmi lesquels le taux de chômage atteint 30 % (Banque Mondiale, 2007). Face à la crise de l'agriculture et à la faillite des plusieurs industries (SOTEXKA et NOCOSE à Louga, BATA, SAFOR, CAFAL et SOTIBA à Dakar, etc.), la migration est l'ascenseur social le plus accessible. Après les

³ Docquier F. et Marfouck A., 2005, International Migration by Educational Attainment (1990-2000).

⁴ Clemens M. et Petterson G., 2007, New data on Africa Health Professionals Abroad, Working Paper n°95. Center for Global Development, Washington DC.

ajustements structurels, le secteur formel emploie peu de personnes et ne permet de gagner que de revenus limités lorsqu'on n'est pas bien formé et qu'on n'occupe pas de positions de responsabilités. L'ascension dans le secteur informel est difficile et très aléatoire. Comme nous l'avons souligné dans le cadre d'une recherche précédente, la migration est un ascenseur social qui permet d'éviter les escaliers aux multiples et difficiles marches de la promotion sociale au Sénégal.⁵

En raison des faibles niveaux de revenus, le Sénégal voit se développer le phénomène des travailleurs pauvres. N'arrivant à joindre les deux bouts que grâce aux découverts bancaires et n'arrivant pas à subvenir aux besoins de la famille et à ceux des proches, ces sénégalais préfèrent migrer non par faute d'emploi, mais du fait de l'impossibilité de réaliser leurs ambitions avec leurs revenus actuels. Des recherches précédentes effectuées à Louga, nous informent que certaines catégories socioprofessionnelles jusqu'alors épargnées par les départs émigrent à présent. Pour justifier cela, un interlocuteur soutient que « la fonction publique n'offre aucune possibilité de carrière. Le pire dans tout ça, c'est qu'au bout de 15 années de dévotion à une tâche, je ne suis pas parvenu à épargner de l'argent pour au moins avoir une maison. En plus de cela, on se retrouve avec une retraite de misère. A cause de cela, j'ai préféré quitter l'administration pour l'émigration ». ⁶ Des groupes jadis aisés comme les pêcheurs sont à l'avant-garde de l'organisation des migrations clandestines en tant que capitaines des pirogues ou candidats à la migration.

Cette situation témoigne de la faillite de l'école comme instrument de promotion sociale. A cela s'ajoutent les difficultés d'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur. Cette situation de travailleurs paupérisés s'oppose à l'enrichissement relatif des émigrés de retour et des actifs de l'informel.

Selon Aminata Diaw (2002), « d'un point de vue symbolique surtout, la réussite des modou-modou⁷ est un signe de la faillite de l'Etat et elle montre jusqu'à quel point l'école n'est plus réellement dans l'imaginaire sénégalais un vecteur de promotion sociale et de valeurs nationales. Les représentations de la modernité aujourd'hui s'articulent autour d'un futur possible sur le territoire sénégalais ou ailleurs, malgré la désinstitutionnalisation des mécanismes d'ascension sociale. La réussite des modou-modou se traduit dans cette perspective en termes de volonté ou d'opportunité hégémonique sur le champ symbolique sénégalais ». ⁸ En effet, les migrants envoient de l'argent qui contribue à changer les conditions de vie des familles laissées au pays.

3. Enjeux et défis de la migration internationale sénégalaise

La perception de la migration est influencée par les transferts financiers et les réinvestissements réalisés dont l'importance est fortement influencée par le degré d'insertion professionnelle et la nature et les formes de leur intégration dans le pays d'accueil. L'argent envoyé reste tributaire de la distribution des segments familiaux dans les différents territoires d'origine et de destination des migrants.

Il dépend aussi de l'insertion professionnelle et de la rentabilité des réinvestissements et des bénéfices qu'ils génèrent, qui parfois suppléent les envois dans la prise des dépenses des familles laissées au pays. Pour le devenir des sociétés africaines, l'émigration ne doit pas être prise en charge politiquement comme un problème, mais comme une opportunité de développement dans un contexte mondialisé.

⁵ Sall M., Tall S. M, Tandian A. et al., 2010, "International migration, social change and local governance in Ourossogui and Louga, two small urban centres in Senegal", Human Settlements Working Paper Series Rural-Urban Interactions and Livelihood Strategies, Working Paper, 23, June, 46 p.

⁶ Sall M., Tall S. M, Tandian A. et al., 2010, idem.

⁷ « Modou Modou » veut dire un migrant.

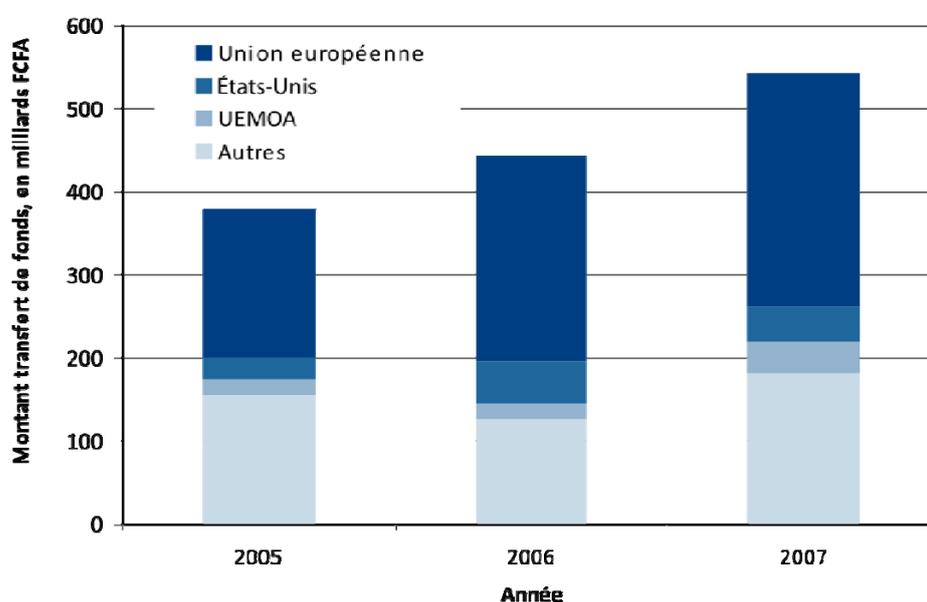
⁸ Aminata Diaw, 2002, « Entre L'Etat et la Nation : L'impossible lieu d'énonciation du politique en Afrique », Communication présentée à la XXe Assemblée Générale du CODESRIA, Kampala/Ouganda du 8 au 12 décembre.

3.1. Transferts financiers et réinvestissements

Au Sénégal, les migrations n'ont pas uniquement pour effet de redéfinir les rapports au niveau de la division du travail, de l'amélioration des conditions de travail, etc. Elles ont également beaucoup contribué aux transferts de fonds et de biens non seulement vers les villages d'origine des migrants, mais aussi en direction de Dakar et d'autres centres urbains où des migrants réalisent d'importants investissements immobiliers.⁹ Les montants exacts des transferts de fonds s'avèrent toujours difficiles à évaluer à cause de l'existence de circuits informels où transitent d'importants montants sinon plus élevés que ceux transitant par les canaux officiels.

Selon les données fournies par la BCEAO (2008), les transferts formels se sont élevés à près de 544 milliards de FCFA (832 millions d'euros) pour l'année 2007, et ceci sans compter les mouvements financiers informels souvent plus importants que les transferts officiels. En 2005, les transferts de fonds représentaient 9,1 % du PIB ; 10,3 % en 2006 et 12 % en 2007.¹⁰

Tableau : Transferts de fonds des migrants sénégalais par région d'origine (en milliards FCFA)



Source : BCEAO, 2008.

Une bonne partie des revenus des émigrés est consacrée aux transferts d'argent vers le pays d'origine pour servir à la satisfaction des besoins des familles. La part destinée aux investissements est limitée du fait de plusieurs contingences. Dans la vallée du fleuve Sénégal, les émigrés par le biais de leurs transferts ont d'abord financé des infrastructures et des équipements collectifs. Soutenus par le dynamisme de leur réseau associatif et à la prégnance du sentiment ethnique, Haalpulaar et Soninké de la Vallée du Fleuve Sénégal ont contribué à changer les territoires d'origine par une modernisation des villages avec la réalisation d'investissements communautaires : écoles, mosquées, centres de santé, bureaux de poste, périmètres irrigués villageois, etc.

Devant les incertitudes liées aux crises dans la plupart des destinations, les émigrés ont investi dans plusieurs secteurs : immobilier, commerce de détail, quincaillerie, vente de pièces détachées, friperie, vente de produits de beauté, de matériels électroménagers... Dans les villes, les investissements des émigrés ciblent des secteurs comme le transport (taxis, cars), le commerce (importation de véhicules et

⁹ Serigne Mansour Tall, 2009, *Investir dans la ville africaine - Les émigrés et l'habitat à Dakar*, Paris, Karthala.

¹⁰ Calculs à partir du Ministère de l'Economie et des Finances, Sénégal, 2008.

pièces détachées d'occasion notamment), tandis que dans le milieu rural, les émigrés mettent en place quand les opportunités commerciales et les conditions de production le permettent des investissements dans le domaine de l'élevage, de l'aviculture et, dans une moindre mesure du maraîchage.¹¹

Ainsi, le choix des migrants pour l'investissement immobilier est lié à des enjeux divers :

- le rôle symbolique et pratique d'être propriétaire d'une maison, de se loger et de loger sa famille,
- la sécurité des investissements et les possibilités de rentabilisation locative,
- les démarches administratives sont limitées pour des migrants ayant un niveau d'instruction bas,
- les facilités de gestion des investissements immobiliers : le montant du loyer est fixe et connu d'avance. Ce qui n'est pas le cas dans le secteur du transport par exemple où les pannes, les contraventions payées à la police routière rendent complexe la gestion des investissements dans le secteur du transport.¹²

Les transferts de fonds vers le Sénégal ont connu avec la récente crise financière un essoufflement, car de nombreux migrants sénégalais en Espagne et en Italie se sont retrouvés au chômage et dans la précarité économique. Les migrants les plus affectés par cette crise financière sont ceux évoluant surtout dans le secteur des BTP et du commerce ambulancier. Au Sénégal, les familles laissées au pays ont lourdement senti les effets de la crise financière. Les familles dont les migrants avaient investi dans l'immobilier ou commerce, c'est-à-dire dans des activités considérées comme sûres, ont été plus épargnées que les autres.

Avec la crise financière, pour la première fois, il a été constaté une stagnation du montant des sommes transférées de l'Europe vers le Sénégal. Malgré le problème de la fiabilité des données, des entretiens effectués auprès de migrants sénégalais installés en Catalogne montrent que les revenus générés par des investissements réalisés précédemment ont permis d'amortir les effets de la crise. Les investissements ont été un amortisseur de la crise, sous ce rapport la crise peut inciter les migrants à investir plus. A ce sujet, les migrants ont fait acheminer vers le Sénégal des voitures remplies de marchandises, des appareils électroménagers (réfrigérateurs, micro-ondes, etc.), des meubles, etc. qu'ils revendaient pour financer des investissements et minimiser les frais d'envois qui parfois peuvent représenter dans le cadre des agents de transfert rapide près de 25 % des montants transférés. Le degré d'intégration dans les pays a une influence notable sur la régularité et le montant des transferts financiers. Plus le migrant est intégré dans le pays de destination, moins ses transferts sont importants. Ceci pose la question de l'avenir des transferts financiers dans un contexte de crise financière et de multiplications d'émigrés anciennement établis ou de seconde génération.

3.2. Intégration et séjour dans les destinations : une prise en charge hors du cadre politique

Les migrants sénégalais forment une communauté avec une identité nationale affirmée sous le prisme du confrérique, de l'associationnisme ou de l'ethnique. Diaspora ou communauté diasporique, les Sénégalais ont créé des espaces transnationaux disséminés dans le monde. Entre regroupement et enfermement dans des territoires caractéristiques de leurs pays d'accueil (maisons Keur Serigne Touba dans plus d'une vingtaine de villes, le quartier Little Sénégal à Harlem à New York, Fulton Street à Brooklyn, le 18^e arrondissement à Paris, Treichville à Abidjan, etc.).

Les émigrés pour des raisons pratiques marquent leur territoire et y inscrivent une partie du Sénégal. Cet espace devient un lieu de forte identité réticulaire réunissant dans le pays de destination une partie du Sénégal. On y retrouve les commerces ethniques, les lieux de culte et surtout les espaces de circulation et d'échange de biens ; des idées ou des dernières informations. Ce dont les migrants

¹¹ Sall M., Tall S.M., Tandian A., 2010, idem.

¹² Tall S. M., 2010.

veulent, c'est une intégration administrative leur permettant de séjourner dans le pays d'accueil en toute sécurité et d'y exercer un emploi ; mais aussi et surtout de pouvoir détenir les outils de circulation permettant des allers et retours entre le pays de destination et le pays d'origine.

La priorité, pour les émigrés, est d'obtenir un titre de séjour, plutôt que l'intégration dans la société d'accueil, ce qui confirme la place du retour dans les stratégies migratoires des Sénégalais.

3.3. Accords de gestion concertée de la migration : la politique a du mal à réguler la migration

Avec les récentes politiques migratoires, deux pays se sont illustrés du fait de leurs relations avec le Sénégal. Ce sont la France et l'Espagne qui ont engagé, distinctement, avec le Sénégal des accords de gestion de la migration.

Pour la France, le principe est d'établir avec le Sénégal une politique de migration circulaire qui bénéficie : (1) au pays d'origine par un retour des compétences, (2) au pays d'accueil en répondant aux besoins dans certains secteurs (3) aux migrants par un séjour légal et une couverture sociale, un droit à la formation, une possibilité d'épargne et une aide à la réinstallation ou au retour dans le pays d'origine.

Cette politique, inscrite dans le cadre de l'approche globale des migrations promue par l'Union européenne, a été consacrée lors de la deuxième Conférence ministérielle euro-africaine sur la migration et le développement, tenue à Paris, le 25 novembre 2008.

La France et l'Espagne ont proposé à l'Etat du Sénégal un nouvel instrument juridique dans le cadre de la gestion concertée des flux migratoires. Les dispositions de ces accords de gestion visent à promouvoir l'immigration professionnelle afin de lutter contre l'immigration clandestine. Cette politique a pris forme à la suite des nombreuses pirogues qui quittaient le Sénégal pour s'échouer sur les côtes espagnoles.

Dans cette dynamique, l'Espagne a signé des accords bilatéraux avec le Sénégal, en 2006, sur la base de directives communautaires. Ces accords visent à répondre à la forte demande de main-d'œuvre peu qualifiée, et bon marché, dans les secteurs de l'agriculture, du commerce et des services. Des femmes sénégalaises ont donc été recrutées, sur la base de contrat temporaire ou saisonnier, dans des fermes agricoles dans le sud du pays, à Huelva.

Les accords bilatéraux sont certes très opérationnels lorsque la volonté des parties est effective, mais la gestion de la migration devrait être prise en charge de plus en plus par des institutions sous régionales comme la CEDEAO, l'UEMOA et l'Union africaine. La question des frais de transfert financiers est d'un enjeu de développement économique et financier crucial pour les Etats et les institutions sous régionales. Celles-ci ont un rôle fondamental à jouer dans la redynamisation des migrations sud-sud.

Bibliographie

- ANSD, 2006, Rapport national de présentation des résultats du troisième recensement général de la population et de l'habitat en 2002, RGPH III.
- BALANDIER G., 1985, Sociologie actuelle de l'Afrique noire, Paris, PUF.
- BANQUE MONDIALE, 2007, Sénégal : A la recherche de l'emploi – Le Chemin vers la prospérité, Mémoire économique sur le pays.
- BCEAO, 2008, Tableaux synoptiques des montants de transferts de fonds au Sénégal.
- BREDELOUP S., 1993, "Les migrants du fleuve Sénégal : À quand la "Diams'pora" ?", Revue Européenne des Migrations Internationales, vol.9, n°1.
- CLEMENS M. & PETTERSON G., 2007, "New data on Africa Health Professionals Abroad", Working Paper, n°95. Center for Global Development, Washington DC.
- COULIBALY-TANDIAN O. K., 2008, Socio-anthropologie des mobilités sénégalaises à Toulouse et Barcelone et leurs influences au Sénégal. Diversité des pratiques, Organisation en réseaux, Place des NTIC et Analyse de genre, Thèse de Doctorat de Sociologie, Université de Toulouse Le Mirail et Université Gaston Berger de Saint-Louis.
- DIAW A., 2002, « Entre L'Etat et la Nation : L'impossible lieu d'énonciation du politique en Afrique », XXe Assemblée Générale du CODESRIA, 8-12 décembre, Kampala.
- DOCQUIER F. & MARFOUCK A., 2005, International Migration by Educational Attainment (1990-2000).
- FALL A.S., 2002, « Enjeux et défis de la migration internationale de travail ouest-africaine », Rapport de recherche, n°3, Université du Québec en Outaouais.
- GUENGANT J.P., 1996, « Migrations internationales et développement : les nouveaux paradigmes », Revue Européenne des Migrations Internationales, vol.12, n°2.
- KONE D., 1995, « Noirs-Africains et Maghrébins ensemble dans la ville », Revue Européenne de Migrations Internationales, vol.11, n°1, pp. 99-113.
- POIRET C., 1996, Familles africaines en France, Paris, L'Harmattan, 448 p.
- SALL M., TALL S. M., TANDIAN A., 2010, "International migration, social change and local governance in Ourosogui and Louga, two small urban centres in Senegal", Human Settlements Working Paper, n°23, International Institute for Environment and Development.
- TALL S. M. & TANDIAN A., 2011, « Entre regroupement familial et migrations au autonomes des femmes sénégalaises. Quelle analyse de genre des migrations sénégalaises ? », CARIM/RSCAS, Florence.
- TALL S. M. & TANDIAN A., 2010a, « Regards sur la migration irrégulière des Sénégalais : Vouloir faire fortune en Europe avec des pirogues de fortune », CARIM/RSCAS, Florence.
- TALL S. M. & TANDIAN A., 2010b, « La migration des personnes hautement qualifiées du Sénégal : historicité, actualité et perspectives », CARIM/RSCAS, Florence.
- TALL S. M., 2009, Investir en ville, les émigrés et l'habitat à Dakar, Paris, Karthala.
- TALL S. M., 1997, « Femmes d'émigrés, femmes migrantes, de la sphère domestique aux réseaux transnationaux », Colloque du CROA/WARO, Dakar, juin, 7 p.
- TANDIAN A., 2008, "Les migrants sénégalais en Italie. Entre regrets et résignation" in M.-C. DIOP, Le Sénégal des migrations : mobilités, identités et sociétés, Paris, L'Harmattan, pp. 368-389.

- TANDIAN A., 2003, "Des migrations internationales à la question identitaire. Redéfinition de statuts des migrants et évolution des identités féminines dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal", Lille, Atelier National de la Reproduction des Thèses, 440 p.
- TRAORE S., 1994, « Les modèles migratoires Soninké et pular de la vallée du fleuve Sénégal », Revue Européenne des Migrations Internationales, vol.10, n°3, pp. 61-81.